

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Réuni le 9 novembre 2009, le conseil municipal a examiné les points suivants :

Point Info Tourisme :

Le conseil municipal a entériné les décisions de la commission d'appel d'offres relatives au choix des artisans pour la réalisation des travaux d'aménagement du Point Info Tourisme dans les locaux de l'ancienne pharmacie FOUQUET pour un montant TTC de 93 126,73 € TTC. Le début du chantier est programmé pour janvier 2010.

Convention assainissement :

Une convention pour l'assistance technique au niveau de l'assainissement collectif sera signée avec le Conseil Général pour bénéficier des services du Bureau de la qualité de l'eau dans ce domaine. Etablie pour quatre années, la participation pour 2009 s'élève à 2 488,10€.

Décisions modificatives :

Des transferts internes de crédits budgétaires au budget assainissement ont été votés par l'assemblée afin de régler le montant correspondant à la convention d'assainissement citée précédemment.

Une augmentation de 200 € de crédits a également été votée au budget principal afin d'encaisser la taxe de séjour instaurée courant 2009 et de la reverser à la communauté de communes, le bénéficiaire.

Fournitures scolaires du collège :

Conformément à l'accord passé avec les communes du canton qui comptabilisent des élèves au collège George Sand, le montant des fournitures scolaires réglé par la commune d'Huriel au titre de l'année scolaire 2008-2009, soit 3 270,68 € sera réparti entre les communes au prorata du nombre d'élèves.

Subventions aux sociétés locales :

Erick CASTELLANI a fait part des propositions de subventions arrêtées par la commission « vie associative ». L'assemblée a approuvé à l'unanimité.

Personnel communal :

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi signé avec Mme DECORCIER Joëlle sera prolongé de 12 mois. Les services du Pôle emploi ont émis un avis favorable à cette prolongation.

Le tableau de répartition du régime indemnitaire aux agents de la commune sera modifié afin d'intégrer un adjoint administratif de 2^{ème} classe supplémentaire suite à la création du poste à compter du 8 décembre.

Affaires générales :

Au terme de la réunion, ont été évoqués :

- l'adhésion de 7 communautés de communes au Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de l'Allier,
- l'éventualité de la signature d'une convention avec Radio Montluçon Bourbonnais afin de permettre aux associations de la commune de communiquer sur les différents évènements qu'elles organisent et à la municipalité de diffuser des communiqués de presse,
- la volonté des élus d'apporter leur soutien à l'Hôpital de Montluçon et l'appel lancé à la population à agir pour sa défense et son développement. Une pétition est tenue à disposition des administrés à l'accueil de la mairie.
- le montant de la participation 2010 au Service Départemental d'Incendie et de Secours,
- la participation de la commune au financement des diagnostics de l'assainissement individuel réalisés par le SPANC
- le personnel communal : mouvements et examens professionnels
- la Villa-Family

- la nécessité de constituer des groupes de travail au sein des différentes commissions.